



Bulletin d'information
Le Jacobin
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

Volume 9 No 4
Mai 2011



Vente de livres 19 mai

De 14 h à 19 h
À la salle du conseil de la Mairie
Page 11



Collecte de RDD et de pneus 28 mai

De 9 h à 16 h
Au garage municipal
(186, rue Saint-Jacques)
Page 11



Vente de garage annuelle 21.22.23 mai

Fin de semaine de la
Journée nationale des patriotes
Page 11



Frolic acadien et Journée environnement 28 mai

De 10 h à 15 h
Horaire page 10

défi
têtes rasées



Défi têtes rasées 5 juin
Pompiers de Saint-Jacques

De 9 h à 16 h
Page 20

leucan

Sommaire



| | |
|--|---------|
| Travaux majeurs sur la rue Saint-Jacques | 2-3 |
| Bilan des décisions du conseil | 4 à 7 |
| Avis publics | 8 |
| Desjardins - Jeunes au travail | 8 |
| Bibliothèque municipale Marcel-Dugas | 9 |
| Environnement | 10 à 12 |
| ▶ Programme du Frolic acadien – Journée environnement | |
| Publireportages | 13-14 |
| Organismes communautaires | 15-16 |
| Loisirs et culture | 17 à 19 |
| Information Saint-Jacques | 20 |

| | |
|-------------------------|--------------------|
| Page couverture | Diverses activités |
| Graphisme et impression | Imprimerie Fortier |
| Tirage | 1850 exemplaires |
| Parution | mensuelle |
| Distribution | Postes Canada |

ISSN : 1708-2994

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada

Horaire d'été

Mairie de Saint-Jacques

Veillez prendre note de l'horaire d'été qui débutera dans la semaine du **1^{er} juin jusqu'à la fête du Travail.**

Nos heures d'ouverture pour cette période seront :

**du lundi au jeudi de 8 h à 16 h
et le vendredi de 8 h à 12 h 30**

Bonne saison estivale à tous!

Congé férié du 23 mai Journée nationale des patriotes

Veillez noter que la Mairie et la bibliothèque municipale Marcel-Dugas **seront fermées le lundi 23 mai** pour le congé de la Journée nationale des patriotes.

Travaux majeurs sur la rue Saint-Jacques



Planification du projet

Dans le cadre du programme de subvention «Fonds Chantiers Canada-Québec» et après quelques années de sollicitation auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), ce dernier octroyait à la Municipalité de Saint-Jacques une subvention de 3 840 868 \$ en octobre 2009. Cette subvention permettait de défrayer en partie les coûts de réfection de l'aqueduc et de l'égout sanitaire de la rue

Saint-Jacques et d'une partie de la rue du Collège. À compter de cette date et considérant que ce projet de réfection devenait viable et intéressant pour la population de Saint-Jacques, s'est enclenché tout un processus de planification et de négociation avec le ministère des Transports (MTQ) afin d'en arriver à une entente et de procéder aux travaux.

Jusqu'à maintenant, plusieurs étapes importantes ont été franchies avec succès :

- Choix de la firme d'ingénieurs par appel d'offres public
- Préparation et approbation d'un règlement d'emprunt
- Avant-projet préliminaire pour le MTQ
- Avant-projet définitif pour le MTQ
- Préparation des plans préliminaires et estimations budgétaires
- Soirée de consultation publique à la population
- Négociations avec le MTQ pour le plan de déviation de la circulation
- Négociations avec le MTQ pour le partage des coûts liés à l'égout pluvial, à la chaussée et aux trottoirs et signature d'un protocole d'entente
- Négociations avec les utilités publiques (Bell, Hydro-Québec, Vidéotron, Commission scolaire des Samares - fibre optique) pour le déplacement des poteaux et le réaménagement de leurs installations
- Appel d'offres public auprès des entrepreneurs en construction
- Ouverture et analyse des soumissions
- Approbation par le ministre et le MTQ d'une entente pour la répartition des coûts
- Approbation par le MAMROT du règlement d'emprunt
- Adjudication du contrat

(suite page suivante)

Travaux majeurs sur la rue Saint-Jacques

Bien entendu, il aura fallu une multitude de rencontres, discussions et courriels et quelque 20 mois de travail assidu et de planification constante pour rendre à terme et mener à bon port ce projet d'une telle envergure.

Réalisation des travaux

En ce début de mai 2011, nous sommes assurés que ces travaux majeurs de réfection des réseaux d'aqueduc et d'égouts sanitaires et pluviaux débuteront au cours des prochains jours, sinon des prochaines semaines. Les travaux seront effectués par Sintra inc. et s'échelonnent de juin à décembre 2011. Ils se feront en deux étapes, soit de la rue Migué à la rue Sainte-Anne, dans un premier temps, et de la rue Sainte-Anne au chemin de la Carrière, dans un second temps. Des voies de contournement de la circulation sont déjà prévues et vous seront communiquées en temps opportun. Selon le déroulement des travaux et la rapidité avec laquelle l'entrepreneur pourra les effectuer, il est plausible de penser que certains travaux mineurs pourraient être remis l'an prochain.

Tout a été mis en oeuvre pour causer le moins d'inconvénients possible aux résidents des rues Saint-Jacques et du Collège. Un surveillant des travaux sera en permanence sur le chantier et verra à faire en sorte que tout se déroule pour le mieux pour tous. Suite à la première réunion de chantier, nous vous informerons plus en détail de l'ordonnancement des travaux.

Coûts des travaux et financement

Un règlement d'emprunt de 9 570 000 \$ couvrant tous les frais de ce projet (réalisation des travaux, frais d'ingénierie, con-

tingences) a déjà été approuvé et sanctionné par le MAMROT. Ce dernier nous assure d'une subvention maximale de 3 840 868 \$ couvrant 66 % des frais reliés aux réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire. Le MTQ par le protocole d'entente couvre tous les frais reliés à l'égout pluvial, aux études d'avant-projet et partiellement les frais reliés à la fondation de rue, au pavage, aux trottoirs, au déplacement des utilités publiques et aux honoraires professionnels pour une somme maximale de 4 080 000 \$. Ainsi, la part maximale de la municipalité s'élève à quelque 2 000 000 \$ et sera répartie entre les usagers du réseau d'aqueduc, du réseau d'égout sanitaire et à l'ensemble des contribuables. En somme, pour des infrastructures et une rue remis à neuf, ces frais nous apparaissent fort raisonnables.

En terminant, soyez assurés de notre entière collaboration dans la réalisation de ces travaux afin qu'ils soient achevés dans les meilleures conditions possible.

Pierre Beaulieu
Maire



Le conseil municipal

Bilan des décisions

Séance du lundi 4 avril 2011

ADMINISTRATION

Forum Jeunesse Lanaudière Gala Florilège

Une aide financière de 100 \$ est accordée et versée en vue de soutenir la tenue du gala Florilège.

Crapo Centre du Patrimoine vivant De Lanaudière (CPVL) Demande de contribution

Une contribution de 150 \$ est remise au comité le Crapo.

Gouvernement du Québec Ministre de la Culture, des Communications et de la condition féminine

Réception d'une correspondance du MCCC nous informant d'une aide financière au montant maximal de 398 300 \$ pour la restauration du Centre culturel du Vieux-Collège.

Sintra inc.

Réception d'une correspondance informant la municipalité qu'il y aura du concassage sur le site du 1070 chemin de la Carrière, et cela, à compter de la mi-mars. Le tout devrait se terminer vers la fin du mois de mai 2011.

Quille Académie

Un montant de 100 \$ est versé à Quille Académie pour le Gala Méritas 2011, qui aura lieu le 16 avril prochain.

Édifice de la Mairie 16 rue Maréchal Mandat Conciergerie

La Municipalité de Saint-Jacques a procédé à des demandes de prix sur invitation concernant le volet de la conciergerie pour l'édifice de la Mairie, située au 16 rue Maréchal, à Saint-Jacques;

Suite à l'ouverture des soumissions tenue le 9 mars 2011, deux (2) soumissionnaires ont répondu à la demande, dont voici les résultats :

| | |
|--------------------------------------|-----------------|
| Services d'entretien Bruno Otis inc. | 25 429,68 \$/an |
| Entretien ménager S. Venne | 12 000,00 \$/an |

(plus taxes applicables)

il a été résolu unanimement que le contrat de la conciergerie soit donné à l'entreprise Sylvain Venne enr., pour une période d'un an, et cela, au coût de 1000 \$ par mois, plus taxes applicables, étant le plus bas soumissionnaire conforme.

QU'une période de probation de trois mois s'appliquera dès la signature de l'entente qui sera signée entre les parties, et qui débutera le lundi 2 mai 2011.

§ADC

Étude de l'utilisation des bâtiments

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jacques a demandé à la SADC de procéder à l'étude des bâtiments ainsi que leur utilisation;

ATTENDU QUE la SADC dépose au conseil un rapport suite à l'étude;

ATTENDU QUE le conseil désire procéder à la nomination d'un comité afin de procéder à l'analyse du rapport;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement de nommer M. Claude Mercier et M. Pierre La Salle pour procéder à l'étude du rapport.

Vacances

Service administratif

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques procédera à la fermeture de son service administratif, pour une semaine, pendant la période de vacances estivales, soit du 31 juillet au 6 août 2011, inclusivement;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter la fermeture des bureaux administratifs pour cette période.

Demande de participation des pompiers Spectacles jacobins

ATTENDU QUE le comité des Spectacles jacobins a déposé une demande pour obtenir la collaboration des pompiers lors des prochains spectacles qui auront lieu :

- Vendredi 19 août, Bardefou
- Samedi 20 août, Maxime Landry
- Samedi 3 décembre, La Volée D'Castors et de temps Antan

ATTENDU QUE la demande est pour la gestion du stationnement à l'église durant les événements ;

ATTENDU QUE la Municipalité est d'accord en principe avec la demande du comité des Spectacles jacobins, soit de fournir des effectifs lors de ces événements ;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter la demande de service des Spectacles jacobins, et que la présente résolution soit transmise à Monsieur Christian Marchand, directeur du Service des incendies.

Demande d'emploi Technicienne en comptabilité Municipalité de Saint-Jacques

Il a été résolu unanimement qu'un avis soit envoyé dans le journal L'Action (édition du 10 avril) et affiché sur Internet dans le site Internet Québec municipal afin de débiter le processus en vue du recrutement d'une technicienne en comptabilité;

Le conseil municipal

Bilan des décisions

Séance du lundi 4 avril 2011 (suite)

QUE madame Josée Favreau, directrice générale soit autorisée à entreprendre le processus en vue du recrutement, et que des recommandations soient transmises au conseil municipal pour suivi.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Résultat des soumissions

Achat d'un camion autopompe-citerne

CONSIDÉRANT QUE suite à un appel d'offres concernant l'achat d'un camion autopompe-citerne, les soumissions furent reçues et ouvertes le jeudi 10 mars 2011, à 10 h 01 :

| | |
|-----------------------------------|---------------|
| •Équipements d'Incendie Levasseur | 286 823,28 \$ |
| •Maxi Métal inc. | 292 280,28 \$ |
| •Thibault & Associés | 313 179,83 \$ |

CONSIDÉRANT QU'après analyse des soumissions, toutes se sont avérées non conformes aux documents d'appel d'offres, et que le conseil recommande de n'en retenir aucune.

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement de rejeter l'ensemble des soumissions pour raison de non-conformité.

Achat d'un camion autopompe-citerne

Publication

Municipalité de Saint-Jacques

Devis descriptif – Formule de soumission

CONSIDÉRANT QUE les soumissions ont été rejetées suite à l'ouverture du jeudi 10 mars 2011, pour des raisons de non-conformité;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que des soumissions soient demandées pour l'achat d'un camion autopompe-citerne pour le Service des incendies de la Municipalité de Saint-Jacques;

Les soumissions seront reçues cachetées et portant la mention «Achat d'un camion incendie autopompe-citerne de 1500 gallons impériaux» pour le Service des incendies, le ou avant le 26 avril 2011, à 10 h, pour ouverture le même jour à 10 h 01.

Les personnes intéressées pourront obtenir les formules de soumission et les documents faisant état des conditions à respecter ou à connaître en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600 ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Afin de promouvoir la transparence dans l'octroi des contrats

municipaux, le présent appel d'offres est assujéti à la politique de gestion contractuelle de la Municipalité de Saint-Jacques.

QUE des soumissions soient demandées, par l'entremise du Journal L'Action, édition du 10 avril 2011 et par le système électronique d'appel d'offres (SEAO) via l'Internet.

URBANISME

Adoption du règlement #215-2011 concernant les travaux d'entretien du cours Joseph-Gaudet et ses branches sur les lots dans la municipalité de Saint-Jacques.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Adoption du règlement #214-2011 Municipalité de Saint-Jacques

ATTENDU QUE le premier projet de règlement numéro 214-2011 a été adopté par le conseil municipal, à la séance du 7 février 2011;

ATTENDU QU'avis de motion a été régulièrement donné à la séance du conseil municipal, tenue le 10 janvier 2011;

ATTENDU QUE le règlement numéro 214-2011 ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que le règlement numéro 214-2011, dont l'original est déposé dans les archives de la Municipalité, soit adopté, sans changement, à toutes fins que de droits et que la directrice générale soit autorisée à procéder aux avis et actions appropriés requis par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

QUE la présente résolution soit transmise à la M.R.C. de Montcalm.

Adoption du second projet de règlement #216-2011 Municipalité de Saint-Jacques

ATTENDU QUE le premier projet de règlement numéro 216-2011 a été adopté par le conseil municipal, à la séance du 7 février 2011;

ATTENDU QU'avis de motion a été régulièrement donné à la séance du conseil municipal, tenue le 7 février 2011;

ATTENDU QUE le second projet de règlement numéro 216-2011 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'un avis public a paru à l'intérieur du bulletin municipal « Le Jacobin », édition d'avril 2011, et affiché à chacun des deux endroits désignés par le Conseil (Mairie et l'église) annonçant la date limite pour déposer une demande.

Le conseil municipal

Bilan des décisions

Séance du lundi 4 avril 2011 (suite)

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que le règlement numéro 216-2011, dont l'original est déposé dans les archives de la Municipalité, soit adopté, sans changement, à toutes fins que de droits et que la directrice générale soit autorisée à procéder aux avis et actions appropriés requis par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

QUE la présente résolution soit transmise à la M.R.C. de Montcalm.

Adoption du second projet de règlement #218-2011 Municipalité de Saint-Jacques

ATTENDU QUE le premier projet de règlement numéro 218-2011 a été adopté par le conseil municipal, à la séance du 7 mars 2011;

ATTENDU QU'avis de motion a été régulièrement donné à la séance du conseil municipal, tenue le 14 février 2011;

ATTENDU QUE le second projet de règlement numéro 218-2011 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'un avis public a paru à l'intérieur du bulletin municipal « *Le Jacobin* », édition d'avril 2011, et affiché à chacun des deux endroits désignés par le Conseil (Mairie et l'église) annonçant la date limite pour déposer une demande.

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que le règlement numéro 218-2011, dont l'original est déposé dans les archives de la Municipalité, soit adopté, sans changement, à toutes fins que de droits et que la directrice générale soit autorisée à procéder aux avis et actions appropriés requis par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

QUE la présente résolution soit transmise à la M.R.C. de Montcalm.

Adoption du second projet de règlement #219-2011 Municipalité de Saint-Jacques

ATTENDU QUE le premier projet de règlement numéro 219-2011 a été adopté par le conseil municipal, à la séance du 7 mars 2011;

ATTENDU QU'avis de motion a été régulièrement donné à la séance du conseil municipal, tenue le 14 février 2011;

ATTENDU QUE le second projet de règlement numéro 219-2011 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'un avis public a paru à l'intérieur du bulletin municipal « *Le Jacobin* », édition d'avril 2011, et affiché à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, (Mairie et l'église) annonçant la date limite pour déposer une demande.

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que le règlement numéro 219-2011, dont l'original est déposé dans les archives de la Municipalité, soit adopté, sans changement, à toutes fins que de droits et que la directrice générale soit autorisée à procéder aux avis et actions appropriés requis par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

QUE la présente résolution soit transmise à la M.R.C. de Montcalm.

Adoption du second projet de règlement #220-2011 Municipalité de Saint-Jacques

ATTENDU QUE le premier projet de règlement numéro 220-2011 a été adopté par le conseil municipal, à la séance du 7 mars 2011;

ATTENDU QU'avis de motion a été régulièrement donné à la séance du conseil municipal, tenue le 14 février 2011;

ATTENDU QUE le second projet de règlement numéro 220-2011 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'un avis public a paru à l'intérieur du bulletin municipal « *Le Jacobin* », édition d'avril 2011, et affiché à chacun des deux endroits désignés par le Conseil (Mairie et l'église) annonçant la date limite pour déposer une demande.

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que le règlement numéro 220-2011, dont l'original est déposé dans les archives de la Municipalité, soit adopté, sans changement, à toutes fins que de droits et que la directrice générale soit autorisée à procéder aux avis et actions appropriés requis par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

QUE la présente résolution soit transmise à la M.R.C. de Montcalm.

Tarifification Terrains, aire industrielle Municipalité de Saint-Jacques

ATTENDU QU'il y a lieu de corriger la résolution 384-2005, adoptée le 14 novembre 2005, déterminant le prix de vente des terrains de l'aire industrielle;

ATTENDU QU'il est préférable de ne pas inclure les taxes dans le prix de vente;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que le prix de vente des terrains situés dans l'aire industrielle de la Municipalité de Saint-Jacques soit établi à :

- 2,00 \$ le pied carré pour les terrains d'usage commercial
 - 2,00 \$ le pied carré pour les terrains d'usage industriel
- Plus toutes taxes applicables.

QUE la présente résolution remplace la résolution numéro 384-2005.

Le conseil municipal

Bilan des décisions

Séance du lundi 4 avril 2011 (suite)

Programme particulier d'urbanisme Règlement #221-2011

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Claude Mercier qu'il présentera, à une rencontre ultérieure, un projet de règlement décrétant un programme particulier d'urbanisme (PPU).

Une demande de dispense de lecture dudit règlement est faite et une copie du projet de règlement a été dûment remise aux membres du conseil présents lors de la présentation de cet avis de motion.

LOISIRS ET CULTURE

Embauche de madame Jeanne Contant Préposé(e) au prêt Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

ATTENDU QUE la directrice générale recommande la candidature de madame Jeanne Contant à titre de préposée au prêt à la Bibliothèque municipale Marcel-Dugas;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que les membres du conseil municipal entérinent cette recommandation et nomment madame Jeanne Contant préposée au prêt de livres à la Bibliothèque municipale Marcel-Dugas.

QUE les conditions d'emploi soient celles comprises au guide d'emplois.

Politique d'utilisation du terrain de pétanque

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint Jacques souhaite instaurer des procédures pour les règles de fonctionnement de l'utilisation du terrain de pétanque;

ATTENDU QUE La Municipalité de Saint-Jacques verra à appliquer ces règles par le biais d'un formulaire qui devra être dûment rempli et signé par l'utilisateur âgé de 18 ans et plus, accompagné d'un dépôt de 20 \$ exigé pour le prêt d'une clé;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que le formulaire soit adopté et joint à la présente résolution en annexe A pour en faire partie intégrante.

Politique d'utilisation du terrain de soccer à 11/location

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques souhaite instaurer des procédures pour les règles de fonctionnement lors de la location du terrain de soccer à 11 par des équipes compétitives qui seraient intéressées à l'utiliser lors de pratiques ou de partie de soccer;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques doit établir une politique d'utilisation de la surface, et ce, en conservant la priorité aux équipes du Club de soccer de Saint-Jacques;

ATTENDU QU'une tarification est établie de la façon suivante :

- 50 \$/heure par partie ou pratique, plus taxes applicables
- 600 \$ pour la saison, à raison d'une pratique ou d'une partie par semaine, pour une durée de 15 semaines, plus taxes applicables

ATTENDU QUE cette tarification sera assujettie à un contrat de location qui devra être préalablement signé entre les parties;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement présents qu'un contrat de location soit préparé à cet effet et joint à la présente résolution en annexe A pour en faire partie intégrante.

Embauche de la Coordonnatrice Et des animatrices Camp de jour 2011

Il a été résolu unanimement que les personnes suivantes soient employées au Camp de jour de Saint-Jacques, pour l'été 2011, et ce, selon la rémunération et les conditions d'emploi établies à l'intérieur de la politique salariale en vigueur.

Coordonnatrice :
Madame Audrey Ricard

Animatrices :
Madame Alexandra Roy
Madame Laurianne Landry Duval
Madame Rosie Talbot
Madame Anne-Julie Léveillé

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale

Avis important

Les informations véhiculées dans le journal municipal ne remplacent aucunement les textes légaux des différents règlements de la municipalité de Saint-Jacques. Ces règlements peuvent être sujets à des modifications en tout temps.

Urbanisme et réglementation

Province de Québec
Municipalité régionale de comté
de Montcalm
Municipalité de Saint-Jacques

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée que

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage

1. QUE lors de l'assemblée du Conseil de la municipalité de Saint-Jacques tenue le 2 mai 2011, le conseil a adopté, par résolution, le premier projet de règlement numéro 222-2011 modifiant le règlement de zonage numéro 55-2001, tel qu'amendé, afin de permettre l'établissement de certains types de bâtiments à usages commerciaux à l'intérieur de la zone industrielle I1-59.
2. QUE le projet de règlement numéro 222-2011, conformément à la loi, sera soumis à une consultation publique quant à ses objets et aux conséquences de son adoption lors de l'assemblée publique tenue par le Conseil le 11 mai 2011, à dix-neuf heures (19 h), à la salle du conseil municipal de la Mairie située au 16, rue Maréchal, à Saint-Jacques. Lors de cette assemblée publique seront entendus les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.
3. QUE le projet de règlement numéro 222-2011 peut-être consulté au bureau de la Mairie de Saint-Jacques, au 16, rue Maréchal, à Saint-Jacques, durant les heures habituelles d'ouverture, à savoir de huit heures trente (8 h 30) à midi (12 h) et de treize heures (13 h) à seize heures (16 h) du lundi au vendredi.

Donné à Saint-Jacques ce 4^e jour du mois de mai de l'an deux mille onze

Josée Favreau, g.m.a., directrice générale

Le programme «Desjardins-Jeunes au travail»

Faire le saut vers un premier emploi d'été - Viens consulter la liste des employeurs potentiels à Saint-Jacques

La liste des employeurs potentiels pour les jeunes de Saint-Jacques est maintenant disponible à la réception de la municipalité ainsi qu'auprès de Geneviève Babin, technicienne en loisirs ou Odile Craig, chargée de projet en revitalisation. Cette liste pourra t'aider dans ta recherche d'un emploi d'été en identifiant directement les employeurs de Saint-Jacques qui pourraient avoir besoin de jeunes cet été. Il suffit par la suite de communiquer avec eux.

De plus, quatre offres d'emploi sont disponibles dans différentes entreprises de Saint-Jacques dans le cadre du programme « Desjardins-Jeunes au travail ». Pour plus d'information sur ces offres d'emplois et pour les consulter, communique avec Geneviève Babin au 450 839-3671 #7670.



Bibliothèque municipale Marcel-Dugas



PASSION-LECTURE

Des périodiques pour vous informer, vous divertir...

JEUNES

- Les Débrouillards
- Les Explorateurs
- J'aime lire
- Pomme d'api Québec
- Cool (ado)
- Géo ado (ado)
- Science & vie Junior (ado)

ADULTES

- 150 plans (plans de maisons)
- L'Actualité
- Affaires plus
- Animal
- Bel âge (Le)
- Biosphère (animaux)
- Ça m'intéresse
- Cap-aux-Diamants (histoire)
- Châtelaine
- Chez-soi (décoration Chez-soi)
- Création & déco
- Décormag
- Elle Québec
- Entre les lignes (littérature)
- Fleurs, plantes & jardins
- Géo
- Guide cuisine
- Guide de l'auto
- Hockey magazine
- Jacobin (Le)
- Magazin'art
- Le Magazine enfants Québec
- Mieux-être
- Nos sources (généalogie)

- Parents
- Prévention au travail
- Protégez-vous
- Psychologies
- Québec Oiseaux
- Québec soccer
- Québec science
- Rénovation bricolage
- Sélection du Reader's Digest
- Sentier chasse-pêche
- Touring (voyage, auto, habitation)

L'ANNÉE 2010 À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Ci-dessous, vous trouverez un portrait de l'année 2010 à la bibliothèque municipale :

| | |
|---------------------|--|
| Abonnés : | 1 679 1 142 personnes adultes 547 jeunes - ados |
| Prêt : | 24 444 documents ont été prêtés |
| Collection : | À la fin de l'année 2010, la bibliothèque municipale possédait 17 245 livres 42 titres de périodiques 106 cd /dvd |

Acquisition

de documents : La bibliothèque a reçu un montant de 24 400 \$.

La contribution de ministère de la Culture et des Communications a été de 15 000 \$ et celle de la Municipalité de Saint-Jacques de 9 400 \$

Nous avons à coeur de faire de la bibliothèque un lieu **vivant, accueillant, intéressant** où chaque citoyen peut disposer d'une collection de documents actuels et variés et bénéficier de services à la fine pointe de la technologie dans un cadre agréable, propice au travail personnel et à la détente.

La bibliothèque, une richesse collective à découvrir, à partager et à développer.

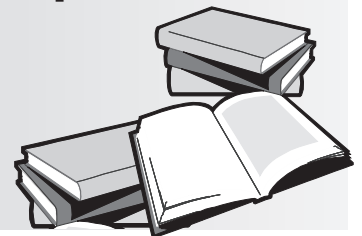
Au plaisir de vous accueillir!

Congé du 23 mai Journée nationale des patriotes

Veuillez noter que la bibliothèque municipale Marcel-Dugas **sera fermée le lundi 23 mai** pour le congé de la Journée nationale des patriotes. Nous serons **de retour le mardi 24 mai** pour le prêt de livres **aux heures habituelles du mardi, 14 h à 18 h.**

Horaire d'été Du 25 juin au 5 septembre inclusivement.

Lundi, 13 h à 18 h
Mardi, 13 h à 16 h
Jeudi, 13 h à 20 h



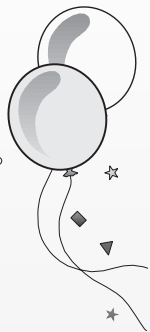
Patrimoine Nouvelle Acadie

28 mai

Frolic acadien et Journée environnement 6^e édition sur le thème du bois Sur les terrains de l'église

9 h • Collecte de RDD au garage municipal (186 rue Saint-Jacques)

10 h • Tam-tam
• Collecte de bouteilles vides
• Distribution de compost – pas de remorque S.V.P.
• Distribution de pousses d'arbres
• Distribution de graines de tournesols
• Jeux gonflables et maquillage
• Début de la chasse aux trésors dans l'église
• Présentation de vieux métiers sur le bois
• Encan chinois



10 h 30 • Début de plantation des fleurs et aménagement des platebandes

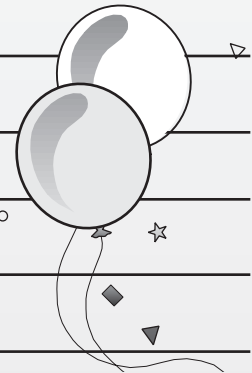
11 h 30 • Animation musicale avec Bernard Simard
• Début dîner hot-dog – liqueur, jus et bière en vente sur place

13 h 30 • Ateliers de cirque avec Cirrus Cirkus

14 h • Conférence sur les raquettes du sucrier par Justin Bournival

14 h 30 • Tirage de l'encan chinois

15 h • Fin des activités



Tournesols

Le comité Patrimoine Nouvelle-Acadie vous invite, encore cette année, à garnir vos parterres de tournesols. Afin que l'effet soit le plus saisissant possible, nous vous suggérons d'en mettre sur le devant de votre maison, afin que nous tous puissions profiter de ces éclatantes couleurs.

Plantation d'arbres

Après avoir embelli la rue Saint-Jacques avec ses plantations d'arbres, nous souhaitons maintenant reverdir les rues Venne et Dupuis. Si vous êtes propriétaires sur l'une de ces deux rues et que vous désirez avoir un arbre sur le devant de votre demeure, nous vous prions de contacter Alain Brisebois. L'arbre vous sera remis gratuitement, il ne vous suffira que de lui fournir l'arrosage.

Alain : 450 839-1007

Journées Environnement

Collecte des RDD Saint-Jacques

28 mai 2011 de 9 h à 16 h au garage municipal (186, rue Saint-Jacques)

Veuillez prendre note que le site permanent des RDD est fermé temporairement et les citoyens de la MRC de Montcalm sont invités à se présenter uniquement aux collectes municipales pour déposer les matières.
(voir dépliant ci-inclus pour connaître toutes les dates et informations)

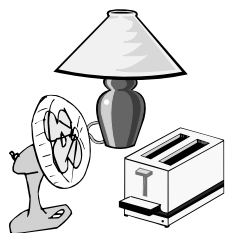
N'oubliez pas que les RDD ne vont pas dans votre bac bleu ou brun ou votre poubelle.

Merci de votre collaboration!

Vente de garage annuelle

La fin de semaine de la Journée nationale des patriotes (Fête de Dollard)

les 21, 22 et 23 mai



Depuis quelques années, les ventes de garage sont interdites sur le territoire de Saint-Jacques **sauf aux dates précisées par le règlement municipal**. Les ventes de garage sont autorisées, avec un permis, durant les trois jours de la fin de semaine de la Journée nationale des patriotes, **soit les 21, 22 et 23 mai, de 8 h à 18 h**.

« En cas de pluie, la vente de garage est autorisée seulement la fin de semaine suivante ». Un permis vous est délivré, et ce sans frais, en vous adressant à la Mairie de Saint-Jacques au 839-3671 (poste 7660).

Benoît Pelletier, inspecteur municipal et directeur des travaux publics

Collecte de pneus

*Le diamètre de jante supérieure, des pneus d'autos ou de camions amassés, ne devra pas excéder 24,5 pouces, pour un diamètre total du pneu de 48,5 pouces.



Si possible, veuillez retirer la jante du pneu.

Merci de votre collaboration.

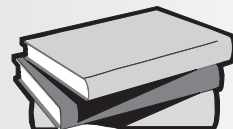
PAR SOUCI DE L'ENVIRONNEMENT

**N'oubliez pas la vente de livres...
C'est l'occasion de donner
une seconde vie à ces livres...**

**Jeudi 19 mai 2011 de 14 h à 19 h,
à la salle du conseil de la Mairie.**

Les sous recueillis seront affectés au financement des activités offertes à la bibliothèque.

Luce Archambault
et Nicole Éthier
responsables



Journées Environnement

RECYC-INFO

La Mission Zéro déchet électronique : un partenariat responsable qui porte ses fruits!

RECYC-QUÉBEC est fière d'annoncer sa quatrième année de partenariat avec le Réseau des Centres de formation en entreprise et récupération (CFER) et Bureau en Gros afin que la Mission Zéro déchet électronique se poursuive. La Mission Zéro déchet électronique a pour but d'offrir une option de récupération facile et accessible aux consommateurs pour qu'ils puissent disposer de façon sécuritaire et adéquate de leur matériel électronique désuet en fin de vie tout en préservant leurs renseignements personnels et l'environnement.

Chaque partenaire contribue à faire de ce banc d'essai un succès inégalé. La Mission Zéro déchet électronique est un projet intimement lié à la mission de RECYC-QUÉBEC et constitue un modèle de partenariat entre des organismes public, privé et d'éducation dans une perspective de développement durable.

Partenariat avec le Réseau québécois des CFER et Recyc-Québec

Depuis le 12 septembre 2007, Bureau en Gros est le partenaire du Réseau québécois des CFER (Centres de formation en entreprise et récupération) qui se charge de récupérer le matériel déposé dans les succursales participantes de Bureau en Gros et d'en faire le tri, le démontage et le traitement selon les normes environnementales reconnues. Tout matériel **non réutilisable** est trié, démonté et dirigé vers des centres de recyclage de plastique, de métal ou de verre.

Dans le cadre de son mandat de promouvoir, de développer et de favoriser la réduction, le réemploi, la récupération, le recyclage et la valorisation dans une perspective de conservation des ressources, Recyc-Québec (www.recyc-quebec.gouv.qc.ca) a permis à la mission Zéro déchet électronique d'en arriver à sa quatrième année, détournant **plus de 2 400 tonnes de matières** de l'enfouissement!

MATÉRIEL ACCEPTÉ

- Ordinateurs de bureau et périphériques (câbles, claviers, souris)
 - Ordinateurs portatifs
 - Moniteurs
 - Imprimantes
 - Télécopieurs
 - Numériseurs
 - Tous types de téléphones et agendas électroniques
 - Appareils photo numériques
- * Tout autre article ou produit qui n'est pas identifié comme « accepté » sera refusé.

Parmi ceux-là, nous refusons les téléviseurs et les périphériques audiovisuels, les systèmes audio, les électroménagers, les déchiqueteurs, les petits appareils de bureau, et autres.

La grande tournée dans Lanaudière se fera :



Au Bureau en Gros de Joliette
JEUDI 26 MAI
845, boul. Firestone
Joliette
450 752-4486

Esthétique Danielle Danielle Thériault



Publireportage

Un imprévu de la vie propulse une jeune esthéticienne de 21 ans

Auriez-vous cru que le Salon Esthétique Danielle est né d'une malencontreuse histoire d'allergie? Eh oui, tout a débuté au milieu des années 1980. Danielle Thériault, jeune esthéticienne commençait sa carrière en travaillant pour différents salons d'esthétique et de coiffure où elle apprend beaucoup sur son métier. Quant un beau jour, elle développe une allergie à la teinture pour cheveux qui l'oblige à arrêter le travail. Se retrouvant sans emploi, ses parents ayant une grande expérience en affaires et dans la vente l'encouragent fortement à ouvrir son salon. Son père entrepreneur de l'entreprise Excavation Thériault et sa mère ayant travaillé toute sa vie active au Provigo de Saint-Jacques poussent leur fille à se lancer en affaire. Comme l'explique Danielle Thériault, « sans l'aide de mes parents et leurs encouragements, jamais je n'aurais ouvert mon propre salon d'esthétique puisque j'avais vu toute ma jeunesse mon père travailler fort pour son entreprise et je savais ce que cela représentait en terme d'heures et d'investissement personnel ».

Le premier salon dans la maison familiale

Grâce aux encouragements et l'aide fourni par sa famille, Danielle Thériault se lance. C'est ainsi que ses parents lui prêtent la partie avant de la maison familiale située au 63 rue Saint-Jacques pour y installer son salon le 2 novembre 1989. C'est ainsi que l'ancienne chambre de son frère devient la cabine destinée au bronzage, son ancienne chambre, la cabine d'esthétique et le petit salon l'accueil. Établi dans une maison, le décor de ce premier salon d'esthétique y est très chaleureux et sympathique. Certains s'en souviendront, les pièces étaient agrémentées de grands tapis et à l'accueil, le piano sur lequel Danielle avait appris à jouer faisait office de présentoir pour ses produits.

Quelques années plus tard, une partenaire se joint à elle. De nouveaux services comme l'électrolyse et les soins des pieds sont développés et de fil en aiguille, la clientèle augmente. Le salon devient alors trop petit.

De nouveaux locaux et de nouveaux services

C'est ainsi qu'en 2002, Danielle Thériault déménage dans le salon à l'emplacement actuel, en plein coeur de Saint-Jacques au 113 rue Saint-Jacques. De nouveaux employés et partenaires se joignent à l'équipe afin de développer de nouveaux soins et services comme la massothérapie, les bains thérapeutiques, le laser et les protocoles d'amaigrissement. C'est ainsi que le salon Esthétique Danielle se distingue de plus en plus grâce à la diversité des services offerts et au rapport qualité-prix intéressant de ses soins.

Une approche chaleureuse et en toute simplicité des soins esthétiques

Entrer chez Esthétique Danielle c'est d'abord et avant tout entrer dans une demeure chaleureuse. Le personnel est accueillant et

« nous offrons nos soins dans une atmosphère calme et en toute simplicité, car nous voulons que nos clients se sentent à l'aise. Ils ont le droit d'arriver fatigués, si c'est le cas, l'important c'est le bien-être qu'ils viennent chercher ici », nous explique Danielle Thériault.

Et pour les années à venir...

Lorsque l'on demande à Danielle Thériault quels sont ses objectifs pour les années à venir, elle nous répond ce que tout bon commerçant souhaite; « conserver ce que j'ai » et pour le léguer à l'une de ses filles qui étudie actuellement pour devenir esthéticienne. Mais Danielle Thériault peut quand même se permettre de rêver en planifiant une cure de jeunesse pour son salon. En effet, elle prévoit changer la décoration d'ici quelques années où le blanc, les matériaux translucides et les jeux éclairage doux seront à l'honneur. Une nouvelle décoration qui pourra très bien servir l'approche en toute simplicité des soins offerts chez Esthétique Danielle.

Vous trouverez les coordonnées du Salon Esthétique Danielle dans le répertoire des Commerces et Services de Saint-Jacques à l'adresse suivante, www.st-jacques.org.

Ce publiereportage ainsi que la publicité qui l'accompagne constitue le prix que s'est mérité Danielle Esthétique pour sa deuxième place au concours Saint-Jacques s'illumine. Pour participer à ce concours, les entreprises et les commerces de Saint-Jacques devaient décorer la façade de leur commerce en lien avec l'ambiance du temps des Fêtes. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la démarche de revitalisation de la municipalité de Saint-Jacques en collaboration avec le journal l'Express Montcalm.



L'équipe d'Esthétique Danielle

Aux Deux Lys Chantal Béliveau



Publireportage

Tout a débuté...

Depuis longtemps, Chantal Béliveau se voyait ouvrir un restaurant à cet endroit. Citoyenne de Saint-Jacques depuis plusieurs années et travaillant dans la restauration à Joliette, elle avait le goût d'ouvrir un restaurant dans sa municipalité afin de s'enraciner dans son milieu de vie et rencontrer les gens de Saint-Jacques.

Un beau jour, le restaurant au coin est à vendre. Pour Chantal Béliveau c'est une chance inouïe de réaliser son rêve. Elle l'achète en juillet 2008 et les deux semaines de rénovation qui s'ensuivent furent tout simplement magiques, car en plus de la famille et des amis venus l'aider à s'installer des passants et des citoyens de Saint-Jacques s'arrêtaient tout bonnement pour lui donner un coup de main. Grâce à cet accueil, elle ouvre en août de la même année.

Aux Deux Lys, une histoire de coeur

Chantal Béliveau était bien préparée pour ouvrir un restaurant, car elle avait appris beaucoup en travaillant dans le domaine pendant plusieurs années tout en recevant les conseils et l'expérience de sa soeur restauratrice à Wotton dans l'Estrie et à qui elle avait donné un coup de main pour démarrer son restaurant. Sa soeur étant aujourd'hui décédée, Chantal a voulu lui rendre hommage en immortalisant un rituel bien particulier qu'avaient les deux soeurs. En effet, elles s'offraient exclusivement des lys pour différentes occasions et événements. C'est donc en mémoire de ce rituel complice entre les deux soeurs qu'elle a baptisé le restaurant à l'entrée de Saint-Jacques Aux Deux Lys.

Venez manger Aux Deux Lys et faites un voeu!

Quelques mois après l'ouverture du restaurant, Chantal passait forcément moins de temps chez elle et dans son jardin où elle avait une belle statue qui incarnait pour elle sa défunte soeur. Elle l'a donc amené au restaurant en la surnommant la déesse de l'abondance et c'est ainsi que les clients ont commencé à laisser des sous un peu partout sur la statue en échange d'un voeu. L'argent s'accumulant de plus en plus, une corbeille fut rajoutée au cou de la statue.

Consciente des souffrances et de la fragilité de l'être humain et ayant parfois des clients qui s'arrêtent manger un morceau avant d'aller à Horeb Saint-Jacques, une maison de ressourcement spirituel situé en plein coeur du village, Chantal donne l'argent amassé au cou de la déesse de l'abondance à Horeb afin de lui permettre de poursuivre son oeuvre.

Comme une petite famille

Ce qui anime Chantal Béliveau c'est l'échange avec les gens, la richesse des rapports humains. Rentrer au restaurant Aux Deux Lys, c'est synonyme de simplicité et de réconfort. « Mon monde

c'est de la simplicité » nous dit la restauratrice et son accueil chaleureux lui amène une clientèle régulière et fidèle. En guise de décoration, les murs du restaurant sont agrémentés de pensées positives rassemblées au fil du temps. Ainsi, on retrouve à côté de la caisse la citation suivante; « la plus grande force d'une personne se développe au moment où elle surmonte sa plus grande faiblesse et ses plus grandes peurs ».

Une clientèle 365 jours par année

Travailleurs, résidents de Saint-Jacques et gens de passage viennent tous chercher l'ambiance familiale et simple du restaurant du coin pour un déjeuner traditionnel et le menu du jour. Toute l'équipe des six employés et le père de la restauratrice que tout le monde surnomme Papi et qui s'occupe de la plonge que tout le monde surnomme Papi et qui s'occupe de la plonge se feront un plaisir de vous servir en toute simplicité.

Vous trouverez les coordonnées du Restaurant Aux Deux Lys dans le répertoire des Commerces et Services de Saint-Jacques à l'adresse suivante, www.st-jacques.org.

Ce publiereportage ainsi que la publicité qui l'accompagne constitue le prix que s'est mérité le restaurant Aux Deux Lys pour sa troisième place au concours Saint-Jacques s'illumine. Pour participer à ce concours, les entreprises et les commerces de Saint-Jacques devaient décorer la façade de leur commerce en lien avec l'ambiance du temps des Fêtes. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la démarche de revitalisation de la municipalité de Saint-Jacques en collaboration avec le journal l'Express Montcalm.



Chantal Béliveau et son père surnommé par les clients « Papi »

Organismes communautaires

Survivants recherchés

Vous êtes combattants ou survivants du cancer, venez faire le premier tour de piste avec nous, **le 10 juin prochain**, dans le cadre du Relais pour la vie. Ce premier tour se veut un hommage à tous ceux qui combattent ou qui ont gagné leur combat. Inscrivez-vous gratuitement avec votre aidant auprès de la Société canadienne du cancer au 1-888-668-1013 ou encore auprès de Sophie Pauzé au 450 953-0530.



Photos gracieuseté de Sophie Pauzé



Le Relais pour la vie est l'événement qui rapporte le plus de financement à la SCC. L'an dernier 185 survivants/combattant ont participé à l'événement. Plus de 1000 marcheurs ont amassé la jolie somme de 264 000 \$.

Y serez-vous ?



**SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE**

C.P. 339, Joliette, Qc J6E 3Z6 • <http://www.sollanaudiere.ca/>
Forum: <http://ornitho-lanaudiere.forumactif.net>

Voici nos conférences et activités à venir

Du vendredi 27 au dimanche 29 mai : Avifête.

Avec le décompte de Noël, l'Avifête est l'une des activités majeures de la SOL et nous vous invitons à y participer. L'Avifête débute le 27 mai à compter de 17 h et se poursuit le 28 toute la journée et le 29 mai jusqu'à 10 h. Ces dates sont consacrées à recueillir les espèces vues dans un territoire que vous aurez déterminé ou qui vous a été assigné par le responsable de votre secteur. Tous les participants se réunissent au cégep de Joliette, salle RA-213, dimanche le 29 mai à 11 h pour mettre en commun et compiler toutes les observations. C'est une belle occasion de vous amuser ferme et de fraterniser entre observateurs. Le responsable de l'activité est Bernard Cloutier. Tél : 450 753-7661, courriel: b.clou@hotmail.com.

Samedi 4 juin : Ornitho-Vélo dans Lanaudière (activité reportée au dimanche 5 juin en cas de pluie)

Une nouvelle tradition est entrain de prendre forme car, depuis la sortie du volume Ornitho-Vélo dans Lanaudière en 2009, des membres de la SOL organisent à la première fin de semaine de juin une randonnée en vélo sur certains circuits décrits dans le volume. Une invitation particulière est offerte à tous les nouveaux membres d'organiser une sortie Vélo et nous vous apporterons le soutien logistique nécessaire. Apportez votre lunch et du chasse moustique (au besoin). Surveillez sur le site Internet de la SOL www.sollanaudiere.com ou sur la messagerie Couriole les invitations qui vous seront envoyées pour connaître l'horaire et les modalités d'inscriptions.

Mercredi 8 juin : Réunion mensuelle de la SOL, «les oiseaux rares de mandeville»

La Société d'ornithologie de Lanaudière (SOL) vous invite à une conférence de Daniel Coderre sur les espèces particulières qui ont été observées dans la Municipalité de Mandeville. Ce petit coin de pays au Nord de Lanaudière vous réserve de belles surprises que nous vous invitons à découvrir. Cette conférence se tiendra à 19 h au cégep de Joliette, 20 Saint-Charles-Borromée, salle RA-135. Le coût d'entrée est de 2 \$ pour les membres et de 4 \$ pour les non-membres.

Informations : Luc Foisy, tél.: 450 759-8987.

Bienvenue à tous!

Organismes communautaires



Montagne où Dieu s'est révélé. Ex. 3

HOREB SAINT-JACQUES

Maison d'accueil
et de ressourcement spirituel

La Chapelle de la Maison Horeb Saint-Jacques est ouverte pour adoration silencieuse tous les jours de 8 h à 21 h.

ACTIVITÉS À HOREB SAINT-JACQUES

122, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques
Tél. : 450 839-7717

ACTIVITÉS MAI 2011

Calendrier adultes

Du vendredi 20 mai, 19 h au dimanche 22 mai, 13 h

**RETRAITE : ASSOCIÉS DU GROUPE DE L'ABBÉ
JOSEPH GUIHO**

Info : Mme Hope
Équipe + prêtre

Du samedi 21 mai, 9 h au dimanche 22 mai, 17 h

BAZAR

Info : Diane De Lafontaine 450 839-7717
Fondation Horeb

Du vendredi 27 mai, 19 h au dimanche 29 mai, 13 h

RETRAITE : INTENSIF DE COUPLES

P. Marc-André Lachance

Vendredi 27 mai, de 10 h à 22 h

GOLF AU CLUB DU GOLF MONTCALM SAINT-LIGUORI

Fondation Horeb

Calendrier enfants 6 à 11 ans

Les vendredis 13 et 27 mai, de 19 h à 20 h 15

LES BREBIS DE JÉSUS

Calendrier jeunes 12 à 17 ans

Du samedi 27 mai, 12 h 30 au dimanche 28 mai, 11 h 15

THÈME : « LE "OUI" DE MARIE »



LA SHÉNA

**Société d'Horticulture
et d'Écologie de la Nouvelle-Acadie**

Notre prochaine conférence

17 mai 2011 à 19 h 15

Sujet : *LES ÉCHINACÉES plus connues sous le nom de
marguerite ou rudbeckie rose ou pourpre.*

Conférencier : M. Denis Bernard, horticulteur à la Pépinière
Villeneuve et expert en nouveautés horticoles.

*Saviez-vous qu'il existe plus de 125 cultivars? Il y en a
maintenant avec des coloris de jaune, orangé et rouge. Lesquelles
sont les plus adaptées à notre climat et constituent un bon
achat? Vous aurez une réponse à toutes ces questions.*

La conférence se tiendra au Centre culturel du Vieux-Collège
50 rue Saint-Jacques, à Saint-Jacques.

**L'entrée est gratuite pour les membres
et de 5 \$ pour les non membres.**

**La carte de membre est valide pour 12 mois
et le coût est de 15 \$ pour la carte individuelle
et de 20 \$ pour la carte familiale.**

**Mardi 7 juin 2011 à 19 h nous vous invitons à notre
ENCAN DE PLANTES** qui se tiendra aussi au Centre
culturel du Vieux-Collège. Tout le monde est le bienvenue

que vous soyez membre ou non. Pour nous, c'est un mode
de financement important alors vous pouvez nous aider de
deux façons soit en nous donnant des plantes que vous
aurez empotées et identifiées ou en venant en grand
nombre vous amuser lors de cette soirée tout en misant sur
de belles plantes.

Informations : Robert de Bellefeuille 450 397-0520

Entraide et Amitié St-Jacques

Les membres du groupe Entraide et Amitié vous invitent à un atelier portant sur l'analyse de l'écriture, la graphologie. Madame Johanne Daigle auteure et graphologue est la conférencière invitée.

Cette activité se tiendra :

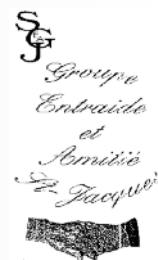
Date et heure : lundi, le 9 mai 2011
Heure : 13 h
Endroit : Sous-sol de l'Église St-Jacques
Thème : La graphologie
Coût : 2\$/personne

Pour information :

veuillez communiquer avec Madame Fleur-
Ange Perreault 450 839-2989. Bienvenue à
tous les citoyens et citoyennes

Noter à votre agenda :

Le dîner communautaire du groupe se tiendra le 6 juin 2011.



Loisirs et Culture Saint-Jacques

Geneviève Babin
Technicienne en loisirs
Tél. : 450 839-3671 (poste 7670)
loisir@st-jacques.org

Bénévoles recherchés! Fêtes gourmandes de Lanaudière – Édition 2011

Nous recherchons des bénévoles pour les Fêtes gourmandes de Lanaudière qui se dérouleront du 19 au 21 août prochain. Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous sans tarder! Vous pouvez obtenir des renseignements sur les différentes fonctions bénévoles disponibles en téléphonant à Geneviève Babin, technicienne en loisirs et culture au 450 839-3671 poste 7670.

Une première rencontre aura lieu au mois de juin.

Centre d'hébergement St-Jacques Vente, Vente, Vente !!!

Lundi, le 23 mai 2011, de 13 h à 16 h

**Endroit : Centre d'hébergement St-Jacques
30 rue Ste-Anne, St-Jacques**

Local : Local du Centre de Jour au sous-sol

Nous vous invitons à une vente de vêtements usagés pour femmes et hommes ainsi que divers articles. Vous y trouverez des vêtements pour toutes les saisons et des vêtements adaptés à bas prix. Les profits amassés seront remis au Comité milieu de Vie, du Centre d'hébergement St-Jacques et seront utilisés pour des projets visant l'amélioration de la qualité de vie de nos résidents.

Bienvenue à tous et toutes!

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Le Centre d'hébergement St-Jacques, situé au 30 rue Ste-Anne, à St-Jacques est à la recherche de bénévoles afin d'accompagner les personnes âgées dans leurs activités de la vie quotidienne. Nous vous offrons la possibilité d'oeuvrer dans différents domaines au sein de notre centre d'hébergement :

- Accompagnement pour les rendez-vous médicaux, transport médical fourni;
- Accompagnement aux activités et sorties de loisirs ainsi qu'au Centre de jour;
- Effectuer de la lecture ou autres activités selon vos intérêts.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Geneviève Roy, technicienne en loisirs, au 450 839-2695 poste 628.

Camp de jour 2011 Parc Aimé-Piette



Les **inscriptions** pour le camp de jour de Saint-Jacques **auront lieu le jeudi 12 mai de 18 h à 20 h 30 à la mairie.** Venez rencontrer l'équipe d'animation qui sera sur place. Il sera également possible d'inscrire votre enfant à partir du vendredi 13 mai à la mairie aux heures de bureau. Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec Geneviève Babin, technicienne en loisirs, 450 839-3671 poste 7670.

Nouveauté pour l'été 2011 :

Le service de garde ouvrira dès 7 h 30 et fermera à 17 h 30 tous les jours.

Sorties de l'été 2011 :

Arbraska, Cégep André-Laurendeau, L'Astuce, La Ronde, Fort Angrignon, Aventures Pirates et le Havre familial.

Veillez noter que le camp de jour débutera le 27 juin et se terminera le 12 août.

Bienvenue à tous les jeunes de 5 à 12 ans.

Avis de recherche

Le camp de jour de St-Jacques est à la recherche de jeux de société. Si vous avez des jeux en bon état vous pouvez venir les déposer à la mairie.

**Au nom des jeunes,
nous vous remercions.**



INSCRIPTIONS HOCKEY MINEUR

**Les inscriptions auront lieu
du 31 mai au 10 juin 2011.**

Informez-vous

Geneviève Babin, 450 839-3671 poste 7670
loisir@st-jacques.org

Loisirs et Culture Saint-Jacques

Geneviève Babin
Technicienne en loisirs
Tél. : 450 839-3671 (poste 7670)
loisir@st-jacques.org

Cours de mise en forme en plein air offerts dans la région de St-Jacques



Entraînement sécuritaire et complet donné en plein air par des instructeurs certifiés offrant une bonne oxygénation tout en socialisant et en profitant de la nature. Bénéficiez d'un horaire varié offrant des cours le matin, l'après-midi et le soir.



Cours de conditionnement physique complet donné en plein air, par groupes de 10 à 15 personnes, incluant des étirements dynamiques, une période cardio-vasculaire par intervalles, des exercices de musculation et de la relaxation inspirée du tai chi.

Session été 2011 : du 27 juin au 4 septembre
(10 semaines)
Lundi et mercredi 18 h



Même structure que le cours de Cardio-Musculation, mais les mamans poussent leur bébé dans leur poussette (traîneau en hiver). Idéal pour les nouvelles mamans qui veulent retrouver la forme tout en se faisant de nouvelles amies.

Session été 2011 : du 27 juin au 4 septembre
(10 semaines)
Lundi et mercredi 18 h

Pour plus d'informations communiquez
au 450 898-2439 ou cardiopleinair.com
ou Geneviève Babin 450 839-3671 poste 7670

Défi Santé 5/30 Équilibre

Le défi Santé 5/30 a pris fin de 15 avril dernier. Félicitations à tous les Jacobines et Jacobins qui se sont joints au défi de cette année et poursuivez les bonnes habitudes acquises au cours des dernières semaines. Profitez de l'arrivée des belles journées pour pratiquer vos activités favorites!

Marcheton annuel de l'École Saint-Louis-de-France

Toute la population est invitée à se joindre aux élèves de la maternelle à la 4e année pour le marcheton qui aura lieu le 27 mai prochain à compter de 13 h. Le départ se fera à l'école et les élèves parcourront une distance adaptée à leur niveau. Cette activité de financement aidera le comité pour l'achat d'équipements et/ou de matériel spécialisé pour les élèves de l'école. Veuillez prendre note que l'activité aura lieu beau temps mauvais temps!

Merci d'encourager les élèves et ils vous attendent le 27 mai prochain!

Utilisation des terrains de tennis

Les terrains de tennis sont maintenant accessibles. Afin d'avoir accès à cet équipement, les utilisateurs doivent se procurer une clé (dépôt de 20\$) à la mairie selon les heures d'ouverture. Également, les règles d'utilisation sont disponibles au service des loisirs et de la culture. Veuillez prendre note que les terrains seront réservés pour la tenue de cours. Surveillez l'horaire de disponibilité des terrains sur le site web de la municipalité sous l'onglet loisirs et l'horaire sera affiché près des terrains.

Bonne saison de tennis!

Utilisation des terrains de pétanque

Les terrains de pétanque sont dorénavant accessibles pour l'ensemble des citoyens. Afin d'avoir accès à cet équipement, les utilisateurs doivent se procurer une clé (dépôt de 20\$) à la mairie selon les heures d'ouverture. Les règles d'utilisation sont disponibles au service des loisirs et de la culture. Veuillez prendre note que les terrains seront réservés tous les mardis soirs du 2 mai au 1^{er} septembre et pour la tenue de tournois. Surveillez l'horaire de disponibilité des terrains sur le site web de la municipalité sous l'onglet loisirs et l'horaire sera affiché près des terrains.

Bonne saison de pétanque!

Cours de Gardiens avertis



Chers parents et futurs gardiens, gardiennes,

Un Cours de **Gardiens Avertis** de la **Croix-Rouge canadienne** sera organisé dans votre municipalité. Ces cours visent à améliorer la compétence de nos grands et mieux protéger nos petits.

Sept thèmes différents seront abordés: *Les principes, l'histoire et le rôle international de la Croix-Rouge, les droits et les responsabilités du gardien, les soins de l'enfant, l'alimentation, la relation gardien-enfant, la sécurité de l'enfant, les situations d'urgence et les premiers soins.*

Le cours « gardiens Avertis » permet aux jeunes de **11 ans (au plus tard le 31 août 2011)** et plus de développer l'assurance, les connaissances et les habiletés requises pour mener à bien non seulement leur rôle de gardiens d'enfants mais aussi **d'apprendre à rester seul à la maison en toute sécurité.**

Lieu : Centre culturel Vieux-Collège, 50 rue St-Jacques, St-Jacques

Date : **vendredi le 8 juillet 2011**

Coût : 40 \$ *Des reçus seront distribués, sur demande, le jour du cours.*

Minimum : 10 personnes est requis pour le cours (maximum 30)

Date limite d'inscription : **Le 28 juin 2011 faites vite les places sont limitées.**

Vous devez vous inscrire à votre municipalité.

Modalités : Le jour du cours, les participants doivent apporter **un lunch froid, un crayon et une poupée (facultatif)**. Chaque participant recevra le manuel du gardien, une mini trousse de premiers soins ainsi que la carte de certification plastifiée, une fois l'examen réussi. De plus, les jeunes doivent être présent toute la durée du cours, y participer et obtenir la note de 75% afin d'être certifié.

secouristes.gardiensavertis@hotmail.com • www.gardiensavertis.canalblog.com



Insérer ce coupon avec les sous dans une enveloppe et rapporter à la municipalité avant le 28 juin

J'accepte que mon enfant, _____ participe au cours de gardiens avertis et je

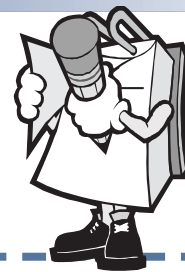
m'engage à assurer le transport aller-retour. Le paiement de 40 \$ en **argent comptant** est joint à ce coupon-réponse.

Tél. : _____ Date de naissance : _____

Signature d'un parent ou tuteur : _____

N.B. En cas d'absence, aucun remboursement ne sera effectué.

Information Saint-Jacques



Les Pompiers de Saint-Jacques poursuivent leur appui pour les enfants atteints de cancer et leur famille!



SAINT-JACQUES, le 3 mai 2011 - Les pompiers de Saint-Jacques sont fiers d'annoncer la tenue de leur «Défi têtes rasées» le **dimanche 5 juin**, à la caserne de Saint-Jacques située au 115, rue Saint-Jacques, de 9 h à 16 h. Ce geste de solidarité pour les enfants atteints de cancer qui subissent une chimiothérapie permettra de récolter des sommes qui seront remises à LEUCAN Lanaudière. Les pompiers de Saint-Jacques ont à cœur de poser un geste concret afin de supporter cette cause en amassant des fonds qui serviront à combattre cet adversaire redoutable.

Pour l'occasion, la population est invitée à prendre part à ce mouvement de solidarité en donnant généreusement ou en profitant de la présence de nos coiffeuses bénévoles! Une agréable fête pour toute la famille et une occasion unique de côtoyer les pompiers de votre secteur!

Notons aussi la présence de l'Association des pompiers auxiliaires de Lanaudière qui sera sur place afin de faire connaître leur mission auprès des citoyens soit de soutenir et servir les sinistrés lors d'interventions d'urgences diverses et de soutenir les intervenants impliqués dans ces mêmes interventions.

Rappelons en terminant que LEUCAN est une organisation à but non lucratif ayant comme mission de favoriser le mieux-être, la guérison et le rétablissement des enfants atteints de cancer et d'assurer un soutien aux familles éprouvées. Les dons recueillis permettront à LEUCAN d'offrir à ces enfants et à leur famille, de nombreux services et programmes, soit le soutien affectif et financier, le service d'animation, la massothérapie, les activités socio récréatives, la sensibilisation scolaire, en plus du soutien à la recherche clinique dont les pas de géant ont contribué à améliorer le taux de guérison.

MERCI de faire une différence pour les enfants de Leucan.

Source et renseignements :

Daniel Bell • daniel.bell@live.ca

Paul Perreault • perreaultservice_18@hotmail.com

Site Web : tetesrasees.com

leucan 
laurentides-lanaudière

Défi têtes rasées de Leucan présenté par Jean-Coutu

Logements à louer Résidence Nouvelle-Acadie

Pour les personnes qui seraient intéressées, des logements (1 1/2, 3 1/2, 4 1/2) peuvent être disponibles à la Résidence Nouvelle-Acadie. Cette résidence, située au cœur du village de Saint-Jacques, offre des logements adaptés, avec services de repas, entretien ménager, en plus d'un milieu de vie sécuritaire.

(Crédit d'impôt disponible pour personnes de 70 ans et plus)

Si vous êtes intéressés, veuillez contacter madame Doris Dauphinais, directrice de la Résidence Nouvelle-Acadie, au 450 839-2119.

Bienvenue aux nouveaux employés

Le conseil municipal et les employés municipaux désirent souhaiter la bienvenue à deux nouveaux employés.

Madame Jeanne Contant qui occupera le poste de préposée aux prêts à la bibliothèque municipale Marcel-Dugas.

Monsieur Jean-François Roy a été embauché à la voirie à titre de journalier temporaire, en remplacement de M. Benoît Leblanc qui est parti en congé de paternité.

Il est à noter aussi le retour d'un employé saisonnier, M. Dany Éthier.

Nous leur souhaitons bienvenue dans l'équipe!

Un nouveau bébé

Cher Benoît, tous tes collègues te félicitent toi et ta conjointe pour l'arrivée de votre petit garçon!